



INSCRIPTION 2025 - 2026



06.64.11.61.48

<http://teamdance63.wixsite.com/teamdance>

: teamdance63@gmail.com



Coordonnées de l'adhérent :

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE : / / (JJ/MM/AAAA)

ADRESSE :

Code postal : Ville :



Tél :

(N° de portable de préférence - Obligatoire)



:

(Adresse mail - Obligatoire)

JE M'INSCRIS AU(X) COURS SUIVANT(S) :



JOUR ET HEURE : Salle LA ROUSSETTE (à côté d'ILOA à THIERS)

JEUDI 19H-20H

☐

Salle JEAN MOULIN

LUNDI 19H15-20H15

☐

(à côté de la Mairie de PESCHADOIRES)

FOURNIR OBLIGATOIREMENT :

- UN CERTIFICAT MEDICAL (valable 3 ans)
- UNE ATTESTATION D'ASSURANCE A RESPONSABILITE CIVILE
- 1 PHOTO

REGLEMENT

10 SEANCES – 50 € ☐

30 SEANCES – 120 € ☐

(1 cours par semaine / à l'année)

20 SEANCES – 90 € ☐

40 à 60 SEANCES – 150 € ☐

(2 cours par semaine / à l'année)

Espèces ☐ Chèques ☐ Autres ☐

Paiement en 3 fois maxi à partir de 90€, les 3 chèques devront être donnés lors de l'inscription et seront encaissés Octobre/Novembre/Décembre

Vous pouvez acquérir la licence de la Fédération Française de Danse pour 24 € supplémentaire ☐

Pour les mineurs : Coordonnées des Parents ou Tuteurs Légaux :

NOM :

PRENOM :



Tél :

(N° de portable de préférence - Obligatoire)



:

(Adresse mail - Obligatoire)

Autorise l'association à utiliser la vidéo et photo (droit à l'image)

Accepte le règlement intérieur (au verso de cette feuille)

Date : ... / ... /

Signature :



Team DANCE 63

FI - 09/2023 – V5



06.64.11.61.48



: teamdance63@gmail.com

<http://teamdance63.wixsite.com/teamdance>



REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 : Vous pouvez, si vous le désirez, souscrire une licence à la Fédération Française de Danse, notre structure étant affilié à la FFD, il suffit de nous en faire la demande. Celle-ci n'étant pas une obligation légale.

Article 2 : Lors de votre essai un dossier complet vous sera remis, comprenant : la fiche d'inscription, les horaires et tarifs, le règlement intérieur en 2 exemplaires. **Il est impératif de nous retourner le dossier complet dans les 3 semaines qui suivent cet essai.** Dans le cas contraire vous ne pourrez plus avoir accès aux cours.

Article 3 : Tout membre de l'association **doit** se tenir informé des différentes dates, consignes ou informations concernant les horaires, les cours, et autres... en :

-Téléphonant au 06.64.11.61.48

- par mail : teamdance63@gmail.com

- sur notre site : <https://teamdance63.wixsite.com/teamdance>

- Facebook : Team DANCE 63

Article 4 : Les cours commenceront à l'heure dite. Les personnes en retard n'ayant pu effectuer l'échauffement se verront refuser l'accès au cours. Toute personne n'ayant pu assister à un cours ne pourra tenir pour responsable l'association TEAM DANCE.

Article 5 : Il est impératif de venir aux cours avec une bouteille d'eau, une tenue de sport et une serviette.

Les chewing-gums sont interdits.

Article 6 : En cas d'absence, vous vous engagez à nous avertir.

Article 7 : Les caméras et tout autre appareil enregistreur sont interdits sur les lieux des cours (sauf autorisation). N'oubliez pas qu'il en va de même pour les portables. Seules les animatrices(eurs) sont autorisées à faire des vidéos.

Article 8 : Tous éléments perturbateurs ainsi que toute personne sous l'emprise de la drogue ou de l'alcool, se verra exclus.

Article 9 : L'inscription vous engage pour un nombre de séance choisie. En cas d'arrêt de votre part l'association ne rembourse pas. Les cartes de séance ne sont valables que sur l'année d'inscription.

Article 10 : Toute personne ne respectant pas ce présent règlement s'exclue d'elle-même. Toute personne exclue ne sera pas remboursée.

Article 11 : COVID 19. Les distances de sécurité doivent être respectées pendant le cours. Désinfection des mains obligatoire à l'entrée de la salle de cours. Tout symptômes ou dépistage positif devra être signalé à l'association afin de prendre les mesures nécessaires.

Article 12 : Décharge de responsabilité

Considérant le fait que TEAM DANCE vous permet de vous inscrire et de participer au cours de ZUMBA, vous vous engagez volontairement, vous et vos représentants légaux, son conjoint / sa conjointe, ses cessionnaires, ses héritiers, ses curateurs et ses ayants droits, par la présente à dégager TEAM DANCE ou ses Dirigeants et Instructeur et l'établissement ou aura lieu les cours de leur responsabilité et à les mettre hors de cause pour tout accident, toute blessure, toute maladie, tout décès, toute perte, tout dommage subi par une personne ou tous dommages matériels, ou pour d'autres conséquences subies par le Participant ou toute personne, découlant ou résultant directement ou indirectement de la participation du Participant au cours. Le participant assume expressément tous les risques en matière de blessures personnelles, de décès ou de dommages matériels qu'il est susceptible de subir, à l'exclusion de TEAM DANCE de toute responsabilité en ce qui concerne toute réclamation y compris, mais sans s'y limiter, les blessures personnelles, les dommages matériels ou le décès imputable à une faute.

Le/La participant(e) reconnaît que ce document et une décharge de responsabilité, une renonciation de son droit légal à recevoir des dommages et intérêts en cas de blessure, de décès, ou de dommages matériels, et un contrat entre lui-même et TEAM DANCE.

